

STOP au FLICAGE MÉDICAL !

La traque aux arrêts-maladie et la stigmatisation des salarié-e-s en mi-temps thérapeutique s'est durablement installée comme pratique managériale chez CERTICALL ainsi que dans tout le Groupe ILIAD. Les entretiens systématiques en cas de retour de maladie stigmatisent encore plus des salarié-e-s déjà en souffrance.

Alors même que les 48 heures de prévenance ne sont pas atteintes, l'employeur envoie un courrier de mise en demeure pour justifier de son absence.

Des licenciements pour désorganisation de service sont prononcés suite à ces arrêts de travail.

La mise en place d'une nouvelle prime de site, principalement basée sur le taux d'absentéisme du site, va stigmatiser encore plus les salarié-e-s les plus fragiles !!!

SUD PTT se bat pour interdire ces pratiques inacceptables, tant moralement que juridiquement.

- ⇒ Être malade, ce n'est pas un crime !
- ⇒ Faisons respecter nos droits !



Il est temps désormais que les Directions prennent leurs responsabilités. La mutualisation des services, les pressions continuelles pour l'atteinte des objectifs, la concurrence malsaine entre conseillers-ères, la stigmatisation des salarié-e-s les moins performants lors de l'envoi des points stats, les dégradations continues de vos conditions de travail (par l'annualisation) ont comme conséquence une augmentation des arrêts-maladie, accidents de travail, Affections Longue Durée pour stress ou état dépressif ainsi qu'une souffrance au travail.

Les contre-visites médicales patronales effectuées par CERTICALL ainsi que les entretiens de retour sont des armes de pression permanente à l'encontre des salarié-e-s en maladie. Le seul but de l'entreprise est de diminuer le nombre de jours d'arrêt par la répression, dans le souci constant de diminuer toujours plus l'absentéisme et d'augmenter encore et toujours « La PRODUCTIVITÉ ».

La résistance contre ces pratiques doit se généraliser !

En cas de difficulté suite à une contre-visite médicale (constat d'absence infondé, suspension du complément de salaire, reprise forcée), de chantage au licenciement pour « désorganisation de service » ou menaces pendant un entretien de retour, ne restez pas isolés face à la hiérarchie, contacter SUD !!!